



VERSAILLES

Compte-rendu de la réunion plénière du Conseil de Quartier Montreuil du Lundi 13 février 2023

En présence de :

Emmanuel Lion, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Mobilités
Éric Rousset, Directeur des Déplacements et Aménagements Urbains,
Céline Defontaine, Responsable Service Mobilités et Réglementations,
Brigitte Chaudron, Conseillère municipale, Présidente du Conseil de Quartier,
Philippe Joly, Conseiller du quartier « commission voirie »,
Audrey Kantapareddy, Directrice de la Maison de Quartier Vauban.

La liste des conseillers et élus de quartier présents est jointe.

Michèle Le Provost, conseillère du quartier « commission sociale » est secrétaire de séance.

Introduction

Brigitte Chaudron ouvre la séance à 19h et informe l'assemblée que Michel Bancal, Maire-Adjoint délégué au Logement, à l'Hygiène et aux Bâtiments communaux ne peut pas être présent.

Recensement des problèmes de voirie - dysfonctionnements et aménagements

Céline Defontaine, Responsable Service mobilités et règlementations, présente un PowerPoint (joint au compte-rendu) établi en lien avec Philippe Joly, conseiller du quartier « commission voirie », qui est un recensement des problèmes de voirie et des dysfonctionnements constatés et des aménagements.

Place Alexandre 1er

- les places de stationnement vélos devant la banque LCL sont régulièrement occupées par les motos,
- les pistes cyclables devraient se situer côté chaussées et non côté façades,
- la continuité et le confort des circulations piétonnes devraient être assurés alors qu'ils doivent faire le tour complet de la place pour emprunter les passages.

En conclusion, quelques aménagements sont possibles et d'autres sont plus structurels et feront l'objet d'études de comptages piétons et vélos. Une étude sera faite pour définir un projet adéquat.

Il est signalé l'irrégularité de la chaussée de la place qui présente des trous pouvant provoquer des chutes notamment pour les cyclistes.

Emmanuel Lion indique que sur cette place les signalisations pour les voitures, les vélos et les piétons existent, il faut les respecter sans en rajouter. D'autre part ne pas hésiter à utiliser l'application SIGNALER du site de la Ville pour signaler tout désordre concernant la voirie.

Modification du carrefour des octrois

Le tracé de la piste cyclable allant vers Viroflay est situé à nouveau sur la route séparant la voie en deux jusqu'au carrefour. La piste cyclable sur le trottoir est conservée et est plutôt destinée à la promenade.

A noter que ce sont les cisaillements des voies qui sont souvent les causes des accidents, ainsi quelques aménagements sont à prévoir sur le carrefour des octrois dont la gestion revient au Département.

L'aménagement d'un dénivelé à la place des marches face au bâtiment de la Sécurité Sociale est également à prévoir pour la circulation des poussettes.

Rue des Près aux bois

Il y a une plainte relative à la vitesse excessive des véhicules dans cette rue. L'installation d'une chicane a peu d'effet sur la vitesse des Véhicules Légers mais surtout sur les Poids Lourds. La solution « Dos d'âne » n'est pas souhaitable car bruyante pour les riverains.

Rue St Charles

Instauration prochaine d'un double sens cyclable suite à la modification du trajet du bus et vitesse zone 30.

Passage piétons devant l'école Ste Geneviève

Impossibilité de mettre un feu tricolore et d'éclairer par feu bleu qui n'est pas recommandé car il diminue l'attention des automobilistes à l'extérieur de la zone éclairée. Il est possible de déplacer une place de stationnement pour améliorer la visibilité à l'approche du passage piétons.

Petits aménagements

Des voitures se garent devant l'école rue de Montreuil, des arceaux vélos seront installés pour limiter ce stationnement. Il y a également des stationnements sauvages constatés sur les trottoirs et des potelets seront installés là où ils manquent.

Le débouché de la piste cyclable du boulevard de la République sera réaménagé.

Autres points

Constatations faites de stationnement gênant de voitures scooters et motos sur les trottoirs ainsi que des vélos cargos sur les trottoirs étroits de la rue de Montreuil gênant ainsi les piétons et les poussettes.

Céline Defontaine termine sa présentation en indiquant que les solutions ne sont pas toujours dans les aménagements et qu'il faut également travailler et changer les comportements des usagers.

Echanges avec Emmanuel Lion, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Mobilités

- Concernant le stationnement payant étendu Bd de la République et dans les rues adjacentes, le bilan apparaît positif, cependant il est encore trop tôt pour établir un bilan définitif. Monsieur Lion précise qu'il n'est pas envisagé d'étendre le stationnement payant. Des discussions se poursuivent ensuite notamment sur les programmes immobiliers rue Vauban, rues Pasteur et Saint-Charles sur le Rectorat.
- Pour ce qui est de la rue St Charles, Éric Rousset indique que l'enfouissement des câbles aura lieu en 2025 et la chaussée sera refaite après ces travaux.
- A la question des nuisances sonores nocturnes effectuées par les transporteurs qui enlèvent les engins de chantiers, Éric Rousset répond que ces transports nocturnes sont interdits et doivent être constatés par des agents assermentés pour être verbalisés. Ce constat est difficile à effectuer car les nuisances sonores sont importantes mais ne durent pas.
- En réponse à la lettre des parents d'élèves de l'école Lully-Vauban sur les dangers des émissions d'ondes des nouvelles antennes, Emmanuel Lion répond que le Maire n'a plus de pouvoir sur les installations des antennes relais, seules les autorités de l'état sont compétentes pour réglementer l'implantation des antennes. Les mesures effectuées ne passent pas au-dessus des normes. Ce site est un multisite partagé par Bouygues télécom, SFR et Free. Il n'y a que l'atteinte à l'environnement (esthétisme) en raison de sa localisation, de son volume qui peut être mis en cause par l'Architecte des Bâtiments de France.
- La question des places de stationnement réservées devant les banques est soumise à Réglementation.
- L'éclairage du stade Montbauron fait l'objet d'un recours des riverains.
- En réponse à une question concernant le comportement des cyclistes qui ne respectent pas le sens des pistes cyclables Bd de la République, Emmanuel Lion souhaite privilégier la pédagogie plutôt que la sanction. Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour la circulation des vélos et la cohabitation piétonne. Ces campagnes devraient à terme améliorer le comportement des usagers.

Il est 21h30 la séance est levée.